

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
--

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 10
Nombre de suffrages exprimés 11
Abstention 0

VOTES	
Pour :	11
Contre :	0

Date de convocation : mercredi 3 avril 2019

L'an Deux mille dix neuf, Le Conseil Municipal,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Ludovic DIZENGREMEL, Maire**

Présents : **L. Dizengremel; C. Badau-Grenier; G. Campagne; V. Peleman;
G. Colme; M.C. Jordanet; A. Imbert; M. Sardon; H. Rigel; M. La Jage**
Procuration : **S. Patouin**

Absents : **J. Rivia Delbau; T. Rameil; S. Moutinho; S. Martinez**
Secrétaire(s) de séance :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

excédent de 142 223.68

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	0.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	47 021.80
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
EXCEDENT	142 223.68
Résultat cumulé au 31/12/2018	142 223.68
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	142 223.68
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	142 223.68
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	0.00
B.DEFICIT AU 31/12/2018	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par
à le 12/04/2019

Délibéré par Le Conseil Municipal
à le 12/04/2019

